

# Obtenir une licence : permis d'exploitation débits de boissons

## Objectifs de la formation

Obtenir le cerfa 14407\*03 permettant de servir des boissons alcoolisées

## Enjeux

Identifier et respecter la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique

## Pré-requis

Aucun

## Déroulé

- Le cadre législatif réglementaire
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons à consommer sur place
- Les obligations d'exploitation
- Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques
- Savoir se renseigner sur la réglementation locale

Note : le contenu de cette formation est défini par le code de la santé publique et ne peut subir des adaptations qu'à la marge. L'intervenant a été choisi par son mode d'animation privilégiant l'interactivité, l'échange d'expériences et la participation.

## Dates, lieux et intervenants

<b>23 janv 2019</b> 09:00 - 17:30 (7hrs)	à définir 84	Jérôme CHAPEAU, ALVEA Formation
<b>24 janv 2019</b> 09:00 - 17:30 (7hrs)	à définir 84	Jérôme CHAPEAU, ALVEA Formation
<b>25 janv 2019</b> 09:00 - 17:30 (7hrs)	à définir 84	Jérôme CHAPEAU, ALVEA Formation

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Statut : (agriculteur-trice?) \_\_\_\_\_

Cotisant-e VIVEA ? \_\_\_\_\_

Si oui, date de naissance : \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 15/12/2018

## Tarifs

Adhérent 420€

Non adhérent 450€

Non agricole 500€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

pour toute question sur les tarifs,  
contactez-nous !

## Plus de renseignements

Marion Genty

marion.genty@civampaca.org

GR CIVAM PACA

MIN 13

84 953

CAVAILLON Cedex

Tel. 04 90 78 35 39

Repas partagé tiré du sac